



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

ECE/AC.21/2004/5  
EUR/04/5045236/5  
22 janvier 2004

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE  
ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ  
Bureau régional pour l'Europe

RÉUNION DE HAUT NIVEAU SUR LES TRANSPORTS,  
L'ENVIRONNEMENT ET LA SANTÉ  
Comité directeur du Programme paneuropéen  
sur les transports, la santé et l'environnement  
(Deuxième session, 29 et 30 mars 2004,  
point 4 A.iv de l'ordre du jour)

**ÉTABLISSEMENT D'UN ENSEMBLE D'INDICATEURS POUR LE SUIVI DE  
L'INTÉGRATION DES QUESTIONS D'ENVIRONNEMENT ET DE SANTÉ  
DANS LES POLITIQUES DES TRANSPORTS ET DE L'IMPACT DE CES  
POLITIQUES SUR LA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT**

Rapport intérimaire des secrétariats de l'OMS/Europe et de la CEE-ONU

**I. INTRODUCTION**

1. Le présent document a été établi par les secrétariats de leurs organisations pour être présenté au Comité directeur du Programme paneuropéen sur les transports, la santé et l'environnement (le PPE-TSE) à sa deuxième session, les 29 et 30 mars 2004, au titre du point 4(A) de l'ordre du jour intitulé «Rapport intérimaire sur la mise en œuvre des activités en cours».
2. Il contient un rapport intérimaire sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre de cette activité, ainsi que des propositions en vue de l'application par étapes du projet dans les années 2004-2005.

3. Le Comité directeur est invité à donner son avis sur les progrès accomplis jusqu'ici, les orientations proposées pour les travaux futurs et les stratégies à adopter pour la mobilisation de ressources supplémentaires permettant de poursuivre la mise en œuvre de cette activité. Les délégations sont invitées à examiner les contributions qu'elles pourraient apporter à la mise en œuvre du projet.

## II. RAPPORT INTÉRIMAIRE

4. Le projet «Établissement d'un ensemble d'indicateurs pour le suivi de l'intégration des questions d'environnement et de santé dans les politiques des transports et de l'impact de ces politiques sur la santé et l'environnement»<sup>1</sup> a été approuvé par le Comité directeur du Programme paneuropéen sur les transports, la santé et l'environnement à sa première session<sup>2</sup>.

5. Le Comité directeur a notamment décidé de constituer une équipe spéciale composée d'experts des organisations compétentes ainsi que d'experts des États membres, afin de donner des orientations quant au développement du projet. Il est convenu d'exécuter le projet par étapes et a proposé les orientations ci-après:

- Axer les travaux sur les aspects méthodologiques des indicateurs;
- Définir un ensemble limité d'indicateurs en utilisant autant que possible les données existantes;
- Étendre la portée géographique du projet à l'ensemble de la région paneuropéenne;
- Prévoir et élaborer de nouveaux indicateurs à mesure que le champ des connaissances s'élargit;
- Mettre en place un réseau de coordonnateurs techniques (en prenant comme modèle le réseau de correspondants de l'AEE, éventuellement étoffé).

6. L'exécution de ce projet n'a pas progressé comme prévu faute de fonds spécifiquement alloués à cette activité et les ressources des secrétariats ayant dû être consacrées en priorité au suivi de projets en cours devant avoir été menés à bien à une date précise (par exemple l'atelier sur le thème «Aménagement et transports urbains viables du point de vue de la santé et de l'environnement» tenu à Chypre du 16 au 18 novembre 2003) et/ou faisant l'objet d'une allocation de ressources spécifiques (par exemple le mécanisme d'échange d'informations du PPE-TSE et le projet relatif à «L'impact des transports sur la santé et les coûts de cet impact, en particulier sur les enfants»).

---

<sup>1</sup> ECE/AC.21/2003/5-EUR/03/5040828/5.

<sup>2</sup> Voir le compte rendu de la première session du Comité directeur du Programme paneuropéen sur les transports, la santé et l'environnement (PPE-TSE), qui s'est déroulée les 10 et 11 avril 2003. Document ECE/AC.21/2003/6-EUR/03/5040828/6 du 21 mai 2003.

7. Le secrétariat a donc proposé au Bureau du PPE-TSE de programmer à nouveau ce projet pour la période 2004-2005 et de l'exécuter par étapes, en s'appuyant dans la mesure du possible sur les activités pertinentes en cours et en exploitant les synergies qui en résulteraient. Le Bureau a accepté cette proposition et a recommandé que soit élaboré, aux fins de son examen par le Comité directeur, un rapport intérimaire sur les progrès réalisés et les ressources à prévoir pour une mise en œuvre par étapes.

8. Le secrétariat a par ailleurs entrepris d'établir un document d'information décrivant les activités actuellement exécutées au niveau international par différentes institutions ainsi que les ensembles d'indicateurs et systèmes d'information déjà en place sur les questions de transport, de santé et d'environnement. Le but de ce document est de fournir des données de base pour l'élaboration d'un rapport dont les auteurs passeront en revue les ensembles d'indicateurs existants, y compris leur portée et leur couverture géographique, afin d'identifier ceux qui permettront le mieux d'évaluer le degré d'intégration entre les transports, la santé et l'environnement, du point de vue tant de l'élaboration des politiques que des conséquences des politiques des transports sur la santé et l'environnement. Ce document sera présenté comme document de séance à la deuxième session du Comité directeur du PPE-TSE.

9. Le document en question examine 11 ensembles d'indicateurs pertinents élaborés par six organisations internationales (OMS, ONU-CEE, OCDE, Commission européenne, Agence européenne pour l'environnement et Banque mondiale). On trouvera annexé ci-joint un tableau mettant en évidence les principaux aspects des ensembles d'indicateurs examinés dans le document d'information.

10. Les principales conclusions du document d'information peuvent être résumées comme suit:

a) Les ensembles d'indicateurs examinés diffèrent quant à leur objectif, leur portée, leur couverture géographique et l'échelon administratif concerné (international, national ou local);

b) Ils concernent un large éventail de thèmes et de sujets techniques, économiques, politiques, sociaux, épidémiologiques et environnementaux se rapportant à différents aspects de l'intégration entre les transports, la santé et l'environnement;

c) Certains ensembles d'indicateurs (tels ceux élaborés par l'AEE dans le cadre du Mécanisme de rapport sur les transports et l'environnement et par l'OMS dans le cadre du système d'indicateurs de l'hygiène de l'environnement) se ressemblent des points de vue de la structure de certains indicateurs et de leurs mécanismes de collecte de données auprès des organisations internationales, ce qui permet l'échange d'informations entre différents ensembles de données et certains rapprochements (par exemple entre les effets sur la santé et sur l'environnement);

d) Alors que plusieurs de ces ensembles d'indicateurs prennent en compte différents aspects de l'intégration, par exemple entre les transports et l'environnement ou entre la santé et l'environnement, aucun ne prend en compte les aspects relatifs au degré d'intégration entre les transports, l'environnement et la santé;

e) Seuls les indicateurs élaborés pour les villes prennent en compte les transports publics, la pratique de la marche ou du vélo et très peu (en l'occurrence seuls ceux qui sont élaborés dans le domaine de la santé) prennent en compte les aspects liés à la morbidité et à la mortalité;

f) Bien que plusieurs ensembles d'indicateurs concernent apparemment les mêmes questions, une analyse plus détaillée fait souvent apparaître des différences dans les définitions et les méthodes de collecte des données, qui rendent très difficiles l'établissement de liens entre ces différents ensembles.

### III. PLAN DE TRAVAIL RÉVISÉ ET RÉSULTATS ATTENDUS

11. Conformément à la proposition présentée au Comité directeur à sa première session<sup>3</sup>, le projet consistera à établir des indicateurs, dans la mesure du possible à partir des ensembles d'indicateurs existants, des interactions entre les transports, la santé et l'environnement et des progrès de la prise en compte d'objectifs de santé et d'environnement dans les politiques des transports, l'accent étant mis en particulier sur les aspects relatifs à l'intégration de ces trois secteurs.

12. La mise en œuvre progressive du projet qui est proposée comprend les étapes et résultats suivants:

a) Mise au point définitive du document d'information donnant un aperçu des ensembles d'indicateurs pertinents, sur la base des travaux menés actuellement au niveau international (1<sup>er</sup> à 3<sup>e</sup> mois);

b) Préparation, à partir du document d'information, d'un rapport définissant les indicateurs les plus utiles de l'intégration des politiques de transport, d'environnement et de santé et prenant également en compte des indicateurs qualitatifs de l'application des politiques ainsi que d'autres aspects pertinents, par exemple la portée géographique des indicateurs (locale, nationale, internationale), la comparabilité et la compatibilité entre des statistiques recueillies par différentes administrations d'un même pays, et la possibilité de faire le point des systèmes de contrôle et d'information existants (5<sup>e</sup> à 12<sup>e</sup> mois);

c) Établissement du rapport en concertation avec des experts des organisations internationales concernées (OMS, ONU-CEE, AEE, OCDE, Eurostat) ainsi que des experts d'instituts de recherche, de gouvernements, et d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales. Les recommandations porteront sur la définition d'un ensemble d'indicateurs permettant de mesurer le degré d'intégration des secteurs des transports, de la santé, et de l'environnement;

d) Examen et adoption par le Comité directeur, à sa quatrième session, en 2006, des recommandations contenues dans le rapport.

---

<sup>3</sup> ECE/AC.21/2003/5-EUR/03/5040828/5.

#### IV. ESTIMATION DES COÛTS

13. Les coûts de l'exécution de chacune des étapes du projet décrit ci-dessus seraient les suivants:

a) Établissement, par un consultant hautement qualifié, d'un rapport définissant des indicateurs relatifs aux transports, à la santé et à l'environnement: environ 20 000 dollars;

b) Organisation d'une réunion du groupe consultatif d'experts (avec une contribution en nature fournie par l'organisation hôte, les frais de voyage des participants étant pris en charge par les organisations ou administrations concernées), y compris un soutien financier pour environ cinq participants d'Europe orientale, du Caucase et de l'Asie centrale, à raison d'environ 2 000 dollars par participant (2 000 dollars  $\times$  5  $\times$  2), total: 10 000 dollars;

c) Recrutement de personnel supplémentaire à l'appui du secrétariat (couvert par une contribution en nature en trois mois de travail à 6 500 dollars/mois), total: 19 500 dollars;

**Total: 49 500 dollars.**

N.B.: Il convient de noter que pour établir ces estimations, on est parti du principe que des ressources supplémentaires d'un montant de 100 000 dollars seraient fournies, par exemple, sous les formes suivantes: dons en nature provenant des institutions hôtes et des participants, temps de travail des experts techniques mis à la disposition du secrétariat et de l'équipe spéciale, ressources techniques, données et temps de traitement.

---

## **Annexe**

### **VUE GÉNÉRALE DES ENSEMBLES D'INDICATEURS POUVANT PRÉSENTER UN INTÉRÊT POUR LES TRANSPORTS, LA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT ET DES ACTIVITÉS INTERNATIONALES EN COURS**

Le tableau joint résume les caractéristiques les plus significatives des ensembles d'indicateurs examinés par le secrétariat dans un document d'information sur les ensembles d'indicateurs susceptibles de présenter un intérêt pour les transports, la santé et l'environnement et sur les activités en cours au niveau international.

Le document d'information concerne des ensembles d'indicateurs déjà élaborés par les organisations internationales suivantes:

- Agence européenne pour l'environnement (AEE);
- Commission européenne (CE);
- Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE);
- Commission économique pour l'Europe des Nations Unies (CEE-ONU);
- Banque mondiale;
- Organisation mondiale de la santé (OMS).

Le tableau indique l'organisme responsable, le nom des ensembles d'indicateurs, la portée (indicateur international, national ou local), le thème (par exemple l'intégration entre les transports et l'environnement), la couverture géographique (c'est-à-dire les États membres dans lesquels se trouvent les villes concernées par l'ensemble d'indicateurs) ainsi qu'une adresse Internet, pour ceux qui souhaiteraient avoir de plus amples renseignements.

*Vue générale des ensembles existants d'indicateurs susceptibles de présenter un intérêt pour l'intégration des secteurs des transports, de la santé et de l'environnement*

ORGANISATION	ENSEMBLE D'INDICATEURS	PORTÉE	THÈME	COUVERTURE GÉOGRAPHIQUE	Adresse Internet
AEE	TERM (Mécanisme de rapport sur les transports et l'environnement)	Internationale	Prise en compte des questions d'environnement dans les politiques des transports	15 pays de l'UE, plus de 10 pays alliés, pays de l'AELE, 3 pays candidats	<a href="http://reports.eea.eu.int/term2001/en">http://reports.eea.eu.int/term2001/en</a>
Commission européenne	ETIS (Système d'information européen sur les politiques de transport)	Internationale	Réseaux transeuropéens	15 pays de l'UE, 10 pays alliés	<a href="http://www.etis-link.info/index.html">http://www.etis-link.info/index.html</a>
Commission européenne (Direction générale de l'environnement)	SCALE «Stratégie européenne en matière d'environnement et de santé»	Nationale	Environnement et santé, enfants	15 pays de l'UE, 10 pays alliés	<a href="http://europa.eu.int/comm/environment/health/index_n.htm">http://europa.eu.int/comm/environment/health/index_n.htm</a>
Commission européenne	Indicateurs européens communs	Locale	Développement local durable	Eurocities; campagne des villes européennes durables	<a href="http://europa.eu.int/comm/environment/">http://europa.eu.int/comm/environment/</a>
OCDE (Transports écologiquement viables)	Indicateurs sur les transports et l'environnement	Nationale	Prise en compte des questions d'environnement dans les politiques des transports	États membres de l'OCDE	<a href="http://www.oecd.org/">http://www.oecd.org/</a>
CEE-ONU (Division des transports)	Statistiques de la sécurité routière et des transports	Nationale	Transports et accidents	États membres de la CEE	<a href="http://www.unece.org/transport">http://www.unece.org/transport</a>
CEE-ONU (Division de l'environnement et de l'habitat)	Système d'établissement de rapports sur la pollution atmosphérique transfrontière	Nationale	Polluants atmosphériques transfrontières	États membres de la CEE	<a href="http://www.unece.org/env/lrtap/">http://www.unece.org/env/lrtap/</a>

<b>ORGANISATION</b>	<b>ENSEMBLE D'INDICATEURS</b>	<b>PORTÉE</b>	<b>THÈME</b>	<b>COUVERTURE GÉOGRAPHIQUE</b>	<b>Adresse Internet</b>
<b>OMS</b> (Centre européen pour l'environnement et la santé, Bonn)	Système d'indicateurs environnementaux de la santé	Nationale	Santé et environnement	Région Europe de l'OMS	<a href="http://www.euro.who.int/EHindicators">http://www.euro.who.int/EHindicators</a>
<b>OMS</b> (Centre pour la santé urbaine)	Indicateurs des Villes Saines	Locale	Santé et développement urbain	Villes Saines de l'OMS (47)	<a href="http://euro.who.int/urbanhealth">http://euro.who.int/urbanhealth</a>
<b>OMS</b> (Santé des enfants et environnement)	Indicateurs de l'état de santé des enfants	Nationale	Santé des enfants et environnement	Région Europe de l'OMS	<a href="http://www.who.dk/childhealthenv/monitoring/20020802_5">http://www.who.dk/childhealthenv/monitoring/20020802_5</a>
<b>Banque mondiale</b>	Prise en compte des questions relatives à l'environnement et à la santé (service) dans les politiques et les décisions en matière de transport	Nationale/ Locale	Sécurité routière, accessibilité, évaluation de l'impact sur l'environnement		<a href="http://www.worldbank.org/">http://www.worldbank.org/</a>

-----